

Des paysannes et paysans hospitaliers

Quand j'ai eu un an, ma famille a migré aux Antilles. C'était facile pour nous, l'administration y avait envoyé mon père. Seule Blanche dans ma classe, je représentais peut-être le colon ; pour autant, les peaux foncées sont devenues dès lors ma référence quotidienne. Les diversités physiques suscitent aujourd'hui encore ma curiosité : j'imagine derrière elles une culture, une histoire, un langage, une rencontre. Accueillir est devenu pour moi une autre manière de voyager, de m'informer, de m'éveiller à d'autres réalités qu'il semble parfois confortables de cacher.

Je n'oublierai jamais ma rencontre, il y a trois ans, avec Yasmine et Karima, deux travailleuses de la terre soutenues corps et âme par le Codetras (Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture, dont la Conf' fait partie), le témoignage de leur parcours depuis l'Espagne jusqu'en Provence et de leur détresse face à un système qui recrute des esclaves et de la condition spécifique

des femmes imposée par cette mafia. J'avais le cœur fendu.

J'accueillais chez moi, à ce même moment, deux demandeurs d'asile. La proximité de Marseille les intéressait pour faciliter leurs démarches administratives et les activités de la ferme leur étaient familières. Avec l'un, la cohabitation s'est très bien passée ; avec l'autre, j'ai touché les limites de l'accueil. J'ai trouvé si difficile d'accompagner sans trop en faire, de comprendre sans vraiment réussir, d'aimer en se préservant car leur sort n'est pas entre nos mains, d'avoir des conditions de vie plus simples sans culpabiliser, d'être une femme autonome et relativement libre sans me sentir en danger. Les différences culturelles peuvent être difficiles à gérer dans l'accueil en espace privé. Et pourtant, j'estime qu'on n'a de choix que de trouver des solutions, collectivement.

Il y a tant de manières de se positionner en faveur du respect de la dignité humaine.

Nous venons de célébrer l'accueil du secrétariat du plus grand mouvement paysan mondial au siège de la Confédération paysanne, à Bagnolet, après ses huit années précédentes passées au Zimbabwe⁽¹⁾. Dans plus de 80 pays de tous les continents, La Via Campesina défend la solidarité et porte haut la voix des peuples autochtones, des paysannes et de toutes les travailleuses et travailleurs de la terre, dont nombre sont aujourd'hui sur les routes du monde à la recherche d'un asile.

En 2018, à son initiative, une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysannes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales a été adoptée⁽²⁾. Reste à en trouver des applications concrètes. La Conf' y travaille, l'ensemble du mouvement mondial paysan y travaille.

C'est long et les efforts ne semblent jamais assez.

Mais voyez, partout en France les cœurs battent l'espoir. Et en attendant, c'est beau à voir. ■

✍ **Émilie Loison,**
paysanne dans les
Bouches-du-Rhône

(1) cf. CS n° 379
(2) cf. CS n° 377

Zemmour, Le Pen, Péresse et compagnie...
LEURS CAMPAGNES SONT RACISTES,
MAIS PAS LES NÔTRES !



Mobilisations aux frontières de la France

Hauts-de-France « Offrir un toit le temps d'un week-end pour qu'ils soufflent »

La ferme de Antoine Jean est située à une bonne heure de route de Calais. Malgré la distance, elle est devenue un lieu d'accueil pour les exilé·es qui essaient de passer en Angleterre.

« L'idée est d'offrir un toit pendant un week-end à ces gens, sur Calais ou aux environs, vers Dunkerque. Ils vivent dans le froid, l'humidité, chassés en permanence. Il faut qu'ils puissent manger, se doucher, avoir un bon lit et se poser un peu », témoigne l'éleveur laitier et porte-parole de la Confédération paysanne du Nord. « En cette période d'hiver, ils sont très fatigués. Ils dorment une journée quasi complètement. C'est important de les prendre le week-end pour qu'ils soufflent. J'accueille au minimum deux personnes, parfois quatre, on a de la place à la maison. »

« On est interpellés par la façon dont ils peuvent être traités par les autorités, on ne peut pas fermer les yeux sur ce qu'il se passe. Quand on interdit de distribuer de la nourriture, en 2022, c'est inacceptable ⁽¹⁾ ! Notre fibre militante nous parle. » L'insoutenable l'a conduit à rejoindre le réseau Migr'action : « C'est un réseau de citoyennes et citoyens formidables, très engagé dans toute la région pour accueillir chez nous ces damnés. Par le biais de Facebook ⁽²⁾, un tableau est mis en place chaque semaine ; il nous est demandé

 **Sophie Chapelle**

(1) Depuis septembre 2020, la distribution gratuite de nourriture et d'eau aux exilé·es est interdite dans plus de trente rues de Calais par un arrêté préfectoral, chaque mois reconduit. À lire : uriz.fr/hAyk
(2) uriz.fr/hAyv

de s'y inscrire, soit pour convoyer des migrants de Calais chez leurs hôtes, soit pour héberger le temps d'un week-end. »

Suivant l'intensité des guerres ou des dictatures, iels viennent d'Afghanistan, du Soudan, d'Éthiopie, d'Érythrée... « C'est que dalle de les accueillir un week-end et l'échange est intéressant. Beaucoup expliquent leurs problèmes, notamment agricoles, avec des exportations qui les ruinent chez eux. Sur la ferme, ils ne participent pas aux travaux mais ils aiment voir comment un paysan travaille ici, en Europe. » Installé à trois kilomètres de la frontière belge, Antoine Jean est aussi parfois

sollicité pour faire du transport de Calais à Lille, de Lille à Valenciennes... « Ils sont arrivés avec cette volonté de ne pas rester en France mais de passer en Angleterre, car ils y ont la famille, des proches. »

Plus largement, la Confédération paysanne du Nord-Pas-de-Calais est en lien avec celles et ceux qui militent à Calais et alentours depuis une quinzaine d'années. « Nous sommes souvent sollicités pour signer des tribunes, aller à des réunions... Nous sommes solidaires en tant que militants syndicaux et citoyens. On pallie un peu les carences. Ce ne serait pas si compliqué de pouvoir accueillir dignement ces gens. Je suis allé plusieurs

fois en Afrique et à chaque fois, les habitants se sont mis en quatre pour nous accueillir, alors qu'ils n'ont rien. Nous, on vit dans l'opulence et on ne sait pas leur offrir quelque chose de correct. » ■

 Entre Lille et le Calais, des citoyen·nes du réseau Migr'action accueillent le temps d'un week-end des réfugié·es, leur offrant le gîte et le couvert.



Alpes-Maritimes Un réseau de solidarité via les amaps

À Vintimille, ville italienne à la frontière avec la France, des distributions de repas sont régulièrement organisées, à base de dons d'aliments fournis par des maraîcher·es locaux.

« Dans le Var, on a beaucoup de copains qui vont faire des maraudes sur Vintimille, témoigne Isabelle Bouvier, maraîchère et co-porte-parole de la Confédération paysanne du Var. Pour ma part, je fournis ponctuellement des légumes, comme des pommes de terre et des courges pour les soupes (distribuées aux migrants). » Lièng, membre du collectif Migrants Var Est ⁽¹⁾, contribue à cet élan de solidarité en collec-

tant chaque jeudi les denrées auprès d'une amap dont fait partie Isabelle. « On fait au préalable une liste des besoins : légumes, fruits frais, œufs, riz, huile, pois chiches, haricots secs, et parfois aussi des vêtements ou des chaussures, détaille Lièng. Le bouche-à-oreille fonctionne bien et il y a un gros réseau de solidarité via les amaps. Chaque fois, les maraîchers donnent quelque chose, et les consommateurs

ne se privent pas non plus de le faire. J'amène le tout dans un lieu géré par l'association Haut Var Solidarités qui se charge de la cuisine. Chaque week-end, à tour de rôle, une association distribue des repas aux migrants. Nous sommes souvent contrôlés lors des distributions, parfois nous avons même l'interdiction de le faire. On se replie alors à la gare ou à la plage pour continuer. » ■

(1) uriz.fr/hFf2

Hautes-Alpes

« On est une base arrière dans le soutien »

Baptiste Vialet, co-porte-parole de la Confédération paysanne des Hautes-Alpes, élève des vaches laitières à Baumugnes, le village de Giono. Il témoigne du vaste réseau de solidarité dans la vallée du Buëch.

Qu'est-ce qui vous a conduit à participer à la maraude syndicale au col de Montgenèvre, le 20 mars 2021 ?

D'y voir des gars de Génération identitaire, mouvement d'extrême droite, repousser des gamins avec leur hélico et leur 4x4 m'a décidé à participer. C'était une première pour moi. Celles et ceux qui font régulièrement des maraudes connaissent très bien la haute montagne, il faut être aguerri pour ça. Moi, je suis juste un paysan qui traite des vaches, pas un grand montagnard même si j'habite les Hautes-Alpes. On essaie d'être complémentaires : je suis à l'autre bout du département, alors on est plutôt une base arrière dans le soutien. On récupère à la gare les gamins qui viennent de Briançon, on les nourrit et on les loge.

Vous accueillez régulièrement ?

Ma première expérience remonte à quelques années, avec un jeune Kabyle arrivé en France pour ses

études. Il travaillait en France, y payait ses impôts mais il n'arrivait pas à avoir de titre de séjour. On l'a embauché sur la ferme pendant un an. Dans la foulée, il a fait une formation en manutention dans le nord de la France et travaille désormais dans la maintenance de machines-outils. Il a trouvé sa place et on continue de se voir. Il fait plus de bien que tous ceux et celles qui font de la démagogie sur le racisme.

Puis il y a eu la grande vague de migrants via l'Italie, par bateau. Dans la vallée du Buëch où je vis, un tas de gens – des communautés anars qui fleurissent ici avec les projets agricoles, jusqu'aux retraités du village – ont assez spontanément joué la carte de la solidarité avec les jeunes arrivant de Briançon, n'ayant ni logement ni travail. On a investi des lieux désaffectés qu'on a transformés en squats. Certains ont quitté les Hautes-Alpes car ils avaient peu de perspectives, d'autres sont restés. Il y a quatre

Propos recueillis par Sophie Chapelle

Maraude à Montgenèvre (Hautes-Alpes), le 20 mars 2021, organisée dans le cadre d'une action syndicale nationale, avec la Confédération paysanne et Solidaires.

ans, on a rencontré Abdoulaye, un jeune du Mali qui voulait devenir infirmier et on l'a hébergé.

Comment l'avez-vous accompagné dans sa formation ?

Comme je suis au conseil d'administration du lycée agricole de Gap et que l'équipe pédagogique est bienveillante, on peut faire de l'accueil de jeunes mineurs. Il a pu reprendre des études, passer le bac pro au lycée qu'il a réussi brillamment : il est aujourd'hui aide soignant dans un Ehpad. Pour le moment, il n'a que des titres de séjour valables trois mois. Mais si sa situation se stabilise, il aimerait reprendre ses études et devenir infirmier, avec un joli projet pour le Mali : monter un hôpital rural dans le pays Dogon et offrir des soins gratuits pour les gens de sa communauté.

Ce qui est impressionnant c'est le vaste réseau qui s'est mis en marche...

Sur l'administratif et le juridique, il y a effectivement une belle émulsion de personnes dans les Hautes-Alpes : on a profité des expériences et compétences diverses. Une avocate a par exemple aidé gratuitement dans pas mal de démarches. Ici, le réseau est fédéré au sein de la Maison bleue qui collecte de l'argent qu'elle redistribue aux jeunes. Des gens ont ainsi fait des dons pour aider Abdoulaye à financer son permis. Il y a aussi un réseau informel : beaucoup de jeunes paysannes et paysans du secteur amènent dans les différents squats des œufs, des fromages, des jus de fruits... Au-delà du monde agricole, il y a plein de gens qui se mobilisent sans faire de bruit : un ostéo fait des séances gratuites, une institutrice donne des cours de français, des restaurateurs prennent des jeunes en apprentissage... On est une zone de transit qui est devenue un lieu d'accueil. ■



Accueillir à la ferme

Doubs « On a la chance d'être bien nés »

Claire Guyon est éleveuse, récemment installée dans le Doubs. Depuis la mi-janvier, elle accueille pour la première fois chez elle un jeune Malien.

Toumany est arrivé en France en 2018. Comme il vient juste de passer sa majorité, la structure qui l'accueillait à Dijon ne pouvait plus l'héberger. Or, la Côte d'Or n'accorde pas de titre de séjour aux jeunes majeurs, ce qui n'est pas le cas d'autres départements comme le Doubs. De mon côté, cela fait un bout de temps que je pense au sort des mineurs isolés. On habite un petit village (600 habitant-es à 1 000 m d'altitude), à 1 h 20 de Besançon : je voulais donner du temps mais sans faire de route. On a une chambre libre qui peut, pour une durée indéterminée, être mise à disposition de quelqu'un pour le loger, et le nourrir s'il n'a pas de revenu.

Je me suis mise en lien avec des associations au printemps 2021.

L'une d'elles m'a contactée pour me parler de Toumany : ils m'ont expliqué qu'avec son CAP en poche, il avait besoin d'une adresse dans le Doubs pour pouvoir faire une demande de titre de séjour. Il a aussi besoin d'un travail pour prétendre à ce titre. Toumany est venu visiter la ferme, accompagné d'une assistante sociale, avant de lancer la démarche. Il n'avait pas forcément envie de s'enterrer dans un village, mais on est quand même une région à forte embauche car beaucoup de Français-es partent en Suisse pour les revenus. Trois entreprises ont déjà fait à Toumany une promesse d'embauche à partir du moment où il aurait un titre de séjour. En attendant, il fait un stage dans une de ces usines. Je l'ai accompagné à son entretien dans cette usine et me

NB : Ferme en polyélevage (vaches laitières avec transformation, poules pondeuses) à Vaux-et-Chantegrue.

suis engagée à l'aider pour l'amener au travail.

Je suis ravie que l'on m'ait proposé ce type d'accueil. Pour l'heure, Toumany ne projette rien de plus loin que l'obtention de ce titre de séjour. Peut-être va-t-il rester seulement deux mois... Mais s'il veut rester un an, il n'y a pas de problème. Il m'aide un peu sur la ferme, mais ce n'était pas une condition. Je lui ai bien précisé que ce n'est pas quelque chose que j'attends de lui, qu'il est important d'abord qu'il trouve ses marques, et que si c'est important pour lui de m'aider, on trouvera un rythme une fois qu'il sera bien à la maison. On le considère comme un colocataire mais on ne lui demande pas de loyer. On a la chance d'être bien nés, et j'ai envie de la partager avec des gens en difficulté. ■

Drôme Des cantines populaires au profit d'une caisse de solidarité

Maëva, productrice de plantes médicinales et d'huiles essentielles, est membre de l'association La Parallèle, à Die, qui propose deux fois par semaine des cantines populaires en soutien aux personnes en exil. Témoignage.

Il y a quatre ans, on a monté un réseau d'accueil dans le Diois. En août 2017, nous avons été contactés par des copains vers Gap, débordés par l'arrivée de mineurs isolés. On faisait déjà à l'époque des cantines populaires ; nous nous sommes rendus sur place pour leur filer un coup de main et visibiliser la question. Rapidement nous nous sommes dit que nous avions les moyens de faire de l'accueil, ici, dans la Drôme. Avec des copains éleveurs et maraîchers, nous avons été de plus en plus nombreux à faire de l'hébergement. Environ 30 réfugié-es sont arrivées depuis Briançon, Valence ou Paris. Nous avons finalement constitué une association, La Parallèle, car nous avons la possibilité de louer un local à Die. Concrètement, on accueille, héberge

et accompagne les réfugié-es dans leurs démarches, on propose aussi des événements culturels, débats et projections, et surtout on poursuit notre activité de cantines populaires,

les mardis et samedis midi ⁽¹⁾. Nos cantines à prix libre permettent d'alimenter la caisse de solidarité en vue d'aider celles et ceux sans ressource, qui n'ont pas le droit de travailler. ■

 Cantine populaire, au local Adamaya, rue des 4 cantons, à Die.



Pays basque « On ne savait pas que tout ça se passait ailleurs »

Nombre de migrant·es arrivent en Europe via le Maroc et l'Espagne, puis le Pays basque. Localement, des paysan·nes accueillent de jeunes réfugiés sur leur ferme dans le cadre d'une « convention de séjour de découverte du milieu paysan et agricole ».

En 2020, l'association Etorbinekin ⁽¹⁾ a fait appel à ELB, syndicat basque membre de la Confédération paysanne, pour diffuser un appel aux paysan·nes à recevoir des jeunes migrant·es pour des courts séjours à la ferme ⁽²⁾. Ainsi, une dizaine de jeunes mineurs ont pris le chemin de la ferme pour quelques jours à quelques semaines, en fonction des possibilités. « Ce sont des jeunes qui sont hébergés le reste de l'année dans des familles », témoigne Danielle Unhassobiscay, d'Etorbinekin.

À Ayherre, Beñat et Maïte ont déjà fait deux fois l'expérience d'accueil de migrants dans leur ferme. « Les Basques aussi ont migré durant les siècles précédents, et ça n'a pas toujours été facile. Donc aider ces jeunes, qui parfois ont mis jusqu'à quatre ans pour arriver ici, c'est un bon retour des choses » explique Beñat. Un de ces jeunes a pu participer aux travaux de la ferme pendant un mois. « Ça s'est très bien passé des deux côtés, lui aussi était très content, je crois, raconte Maïte. Il

 Source : **Laborari**, journal d'ELB. Article publié en 2020 et réactualisé suite à un échange téléphonique avec l'association Etorbinekin, en février 2022.

(1) etorkizunapubus/associations/etorkinekin

(2) En partenariat avec l'association BLE (réseau Civam au Pays basque) et la Cimade.



Rassemblement au Pays basque, le 6 février 2022, « journée mondiale des migrant·es mort·es aux frontières terrestres et maritimes ».

était un peu en décalage avec la ferme parce qu'il venait de la campagne mais n'était pas familier avec les bêtes. Mais il était très débrouillard, très manuel et très doué en informatique. Lui voulait être électricien, nos voisins ont accueilli un futur cuisinier, d'autres voudraient être mécano. Ils sont ambitieux, il faut leur donner la chance de faire quelque chose de leur vie. »

Même constat à quelques kilomètres de là, chez Mizel et Maina qui ont aussi accueilli un de ces jeunes réfugiés. « Ça s'est très bien passé, il était très sympa, relate Mizel. Ça lui a permis de prendre l'air et de sortir du centre Pausa de Bayonne. Il passait beaucoup de temps en communication avec sa famille. Il était très au point, beaucoup plus que moi, sur les nouvelles technologies ! Nous avons aussi partagé des moments chaleureux, notamment au moment des repas, où nous faisons des petits jeux où on lui apprenait quelques mots en basque et lui nous donnait les équivalents dans sa langue. On l'a

même de nouveau accueilli quelques mois après quand il a de nouveau eu envie de s'éloigner de la côte. »

Pour Mailux, de Saint-Esteben, cette rencontre a aussi été l'occasion de découvrir les conflits géopolitiques en Afrique : « Il était de Guinée et nous a expliqué les conflits qui touchaient son pays. On ne savait pas que tout ça se passait ailleurs. » Chez elle, le jeune migrant n'est resté que 15 jours, mais s'est beaucoup intéressé au travail de la terre, dont il avait déjà l'habitude. Avec des amis, qui accueilleraient aussi un de ces jeunes, ils ont organisé un pique-nique un dimanche pour leur permettre de se retrouver. « On a accepté de le recevoir parce que ça nous paraissait normal, on avait une chambre de libre, il fallait bien rendre service. » ■

 À noter que ce type de séjour a généré des « conventions de séjour de découverte du milieu paysan et agricole » afin que ces échanges soient encadrés juridiquement. Certains paysan·nes ont aussi choisi de proposer un travail sous contrat CESU à des jeunes après leur passage à la ferme.



Former au métier de paysan

Seine-Maritime « Voir ces jeunes heureux ici, après ce qu'ils ont vécu... »

Patrick Sadones, éleveur caprin fromager et arboriculteur, milite au RSM – Rouen (Réseau de solidarité avec les migrants). Depuis 2018, il a hébergé 49 jeunes migrants en attente de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Il forme actuellement un troisième apprenti sur sa ferme.

Qu'est-ce qui vous a conduit à héberger des réfugiés ?

Cet engagement m'est prescrit par les valeurs de fraternité qui sont les miennes. Il est aussi en cohérence avec mes fortes préoccupations climatiques. Nous, Occidentaux, avons une très forte responsabilité dans l'origine du changement climatique, compte tenu de notre mode de vie depuis plusieurs générations et de nos modes de production, notamment agricole. La France sera, dans un premier temps au moins, relativement épargnée par les conséquences directes du changement climatique, alors que d'autres populations, bien moins responsables du phénomène, seront chassées de chez elles. En termes d'adaptation, notre priorité est de nous préparer à accueillir ces réfugiés climatiques. Parmi les jeunes que j'ai hébergés, certains peuvent déjà être considérés comme tels.

Quel est le profil des sept personnes vivant actuellement chez vous ?

Ce sont des jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest. Ils ont fait l'objet d'une évaluation de minorité par le département et ont été considérés comme majeurs, comme c'est désormais presque systématiquement le cas en Seine-Maritime. Ils se retrouvent donc à la rue. Le RSM les met alors à l'abri dans des familles d'accueil bénévoles et en relation avec une avocate qui, au tarif de l'aide juridictionnelle, les accompagne dans la procédure de recours devant le juge des enfants. Les délais entre la saisine et l'audience sont désormais de plusieurs mois, et depuis un an et demi maintenant, la plupart des juges requièrent des tests d'âge osseux, ce qui a pour effet de retarder encore la prise en charge, quand elle a lieu, car les âges estimés à partir des scanners

des clavicules sont souvent éloignés de la réalité.

Sans prise en charge, la scolarisation de ces jeunes est quasi impossible. Ma ferme étant sur le territoire de la métropole de Rouen, mes pensionnaires peuvent accéder par bus au campus de Mont-Saint-Aignan où des cours leur sont dispensés bénévolement trois fois par semaine. C'est essentiel qu'ils puissent bénéficier de cours pendant les longs mois d'attente et d'incertitude.

Le RSM me verse une allocation de 100 euros par mois et par jeune hébergé. Depuis que mes pensionnaires bénéficient des distributions hebdomadaires du Resto du Cœur, l'allocation couvre l'essentiel des frais d'hébergement. L'opération est neutre financièrement pour le RSM qui reçoit un don mensuel de 400 euros par ma mère et d'autres dons de personnes solidaires.

Vous êtes en train de former votre troisième apprenti : comment ça se passe ?

Mamadou est en CAP « métiers de l'agriculture ». Il est très motivé et travailleur. Il est très attentif au bien-être des animaux et travaille très bien en fromagerie. Reste qu'il a de grosses difficultés au centre de formation, même s'il progresse, car il ne savait ni lire ni écrire à son arrivée. Il bénéficie d'un accompagnement scolaire par trois bénévoles du Collectif Réfugiés d'Yvetot.

Son contrat d'apprentissage a commencé le 1^{er} août 2021. Il avait été reconnu mineur par le juge des enfants en septembre 2020, mais, comme c'est très souvent le cas en Seine-Maritime, le département a fait appel de la décision de placement, et il a été « déminorisé » le 24 août par la cour d'appel de Rouen. Il devrait quand même pouvoir aller jusqu'à la fin de son

 Mamadou dans la chèvrerie de la ferme de Rouge-Pré : le jeune apprenti pourrait poursuivre son travail sur la ferme de Patrick Sadones, après l'obtention de son CAP... si l'administration française lui en accorde la possibilité.



apprentissage, mais l'obtention d'un titre de séjour va être difficile, de sorte que je ne pourrai pas lui faire un contrat de travail à l'issue de son apprentissage, à moins que les choses s'arrangent d'ici là. Pour le moment, en tant qu'apprenti en première année et de moins de 18 ans, il perçoit 430 euros de salaire net par mois.

Que sont devenus vos deux premiers apprentis ?

Le premier, Momo, a commencé son apprentissage Bac Pro en octobre 2018. En septembre 2021, il a commencé un BTS technico-commercial en alternance dans une ferme près du Havre où il prépare les commandes. Il vient d'obtenir son premier titre de séjour d'un an, son dossier ayant été déposé en

préfecture il y a plus d'un an et demi... Le deuxième, Ibrahim, a eu son CAP en juillet 2021, puis a décroché en décembre un contrat de travail dans une entreprise de nettoyage d'immeuble HLM. Il a déposé sa demande de titre de séjour quelques jours avant Momo, mais il l'attend toujours. Sans ça, pas moyen de passer le permis de conduire, pas d'accès aux APL...

Que retirez-vous de ces rencontres ?

Elles sont d'une richesse considérable. Voir ces jeunes heureux ici, après ce qu'ils ont vécu... C'est gratifiant, même si tout n'est pas simple dans la vie quotidienne. Le vieux garçon que je suis est souvent bousculé dans ses certitudes. Je constate aussi la dégradation continue et rapide de la

façon dont ces jeunes sont accueillis et traités par nos institutions.

Ça faisait 15 ans que je ne formais plus d'apprentis, j'avais arrêté, par lassitude. Mais ça m'a remotivé : ce sont des jeunes qui bossent et qui ont leur place ici.

La suite ?

J'ai bientôt 59 ans, je serai à la retraite dans quelques années. Il se pourrait que Ludo, mon salarié, prenne la relève. Mamadou pourra peut-être l'accompagner. Nous verrons bien. Tous ces jeunes pourraient trouver leur place dans notre société, en agriculture ou ailleurs, à condition qu'on cesse de leur mettre continuellement des bâtons dans les roues. Pour ma part, tant qu'il y a des gamins à la rue, je n'envisage pas d'arrêter d'héberger. ■

Alpes-Maritimes Passer de l'accueil d'urgence à l'accueil pérenne

Fondée en juillet 2019 dans les Alpes-Maritimes, Emmaüs Roya est la première communauté agricole du réseau Emmaüs.

À partir de 2015, la vallée de la Roya, à la frontière franco-italienne, a été confrontée à l'arrivée de nombreuses personnes en recherche d'asile. Cédric Herrou, paysan à Breil-sur-Roya, va progressivement accueillir des centaines d'exilés sur sa ferme. Avec l'appui de l'association Défends ta Citoyenneté, il offre un abri pour la nuit, des repas chauds, un accès aux premiers soins, ainsi qu'un accompagnement juridique à la demande d'asile ou à la prise en charge des mineurs non accompagnés. Il obtient en juillet 2018 la reconnaissance par le Conseil constitutionnel du « principe de fraternité » qui « autorise n'importe quel citoyen à venir en aide à un migrant en difficulté, sans avoir à se soucier de son statut juridique, ni à lui demander son identité ». Malgré les gardes à vue, les perquisitions, les procès, Cédric Herrou est définitivement relaxé en mars 2021.

Celles et ceux qui restent vivre à la ferme « se trouvent désœuvrés car sans activité, tombent en dépression, les traumatismes de l'exil ressortent », relate l'association Défends

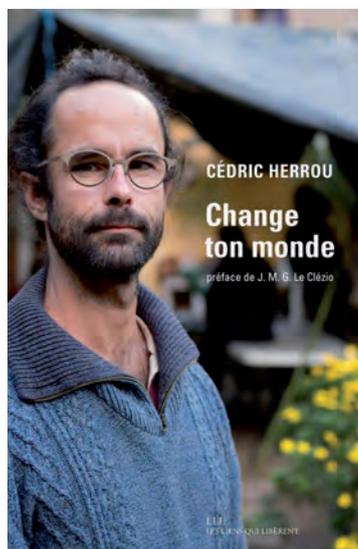
 **Sophie Chapelle**

(1) Statut « Oacas » (organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire).
(2) En octobre 2021, la communauté a investi un local à Breil-sur-Roya, qui est d'ores et déjà un lieu de vie et deviendra à terme un lieu de stockage et de conditionnement des productions, mais aussi de restauration ouvert à tous. Pour les soutenir : urlz.fr/hAj3

 À lire :

Change ton monde de Cédric Herrou, aux éditions Les Liens qui Libèrent, 268 pages, 19 euros (cf. CS n° 370)

ta Citoyenneté qui cherche un moyen légal et un cadre administratif pour permettre à ces personnes de vivre à la ferme tout en participant à l'activité agricole. La réponse est trouvée au sein du mouvement Emmaüs : Cédric Herrou décide de mettre ses terres à disposition afin d'en devenir la première communauté paysanne. Ainsi, les compagnes et compagnons ont



le droit de travailler, qu'ils aient des papiers ou non. Nourri-es et logé-es, iels perçoivent une allocation communautaire de 360 euros par mois et cotisent à la Sécurité sociale. Leur statut ⁽¹⁾ ne protège néanmoins pas de l'expulsion les compagnon-nés en situation irrégulière.

À la différence des autres communautés Emmaüs qui pratiquent le bric-à-brac (collecte d'objets, réparation, recyclage et vente), l'agriculture est l'activité principale d'Emmaüs Roya. Y sont produits des œufs, légumes, plantes aromatiques et olives, vendus en circuit court. Cédric Herrou rappelle également que la communauté pratique « l'accueil inconditionnel » : « Ça veut dire que s'il y a quelqu'un qui travaille moins vite que l'autre, il n'y a pas de notion de rentabilité dans le travail. Le but, c'est que les compagnes et compagnons aillent bien dans la tête. » Financée uniquement par la vente de produits agricoles, l'association vise l'autofinancement d'ici 2024 avec le lancement de deux autres activités : la production de poulets de chair et une « cantine » ⁽²⁾. ■

Conclusion L'accueil et la solidarité sont des devoirs

Que ce soit en accueillant dans leurs fermes des exilé·es, en créant des lieux de vie, en distribuant des repas ou en participant à des maraudes (en montagne), les paysan·nes de la Confédération paysanne revendiquent que la « solidarité n'est pas un délit ».

Mais en quoi cet engagement personnel a-t-il un quelconque rapport avec l'action syndicale ? Pourquoi la Conf' décide-t-elle, à partir de 2021, d'être présente aux côtés des associations (Tous migrants, Cimade, Médecins du monde) et du syndicat Solidaires à des maraudes au col du Montgenèvre, dans les Hautes-Alpes ?

Depuis les années 2000, un groupe de travail « travailleurs saisonniers migrants » est actif au sein de notre syndicat. Au départ, c'est en réaction aux différents événements à caractère raciste ou discriminant dans les grands bassins de production agricole (Andalousie, Italie et France, notamment dans les Bouches-du-Rhône). Mais rapidement, les membres de ce groupe de travail prennent conscience qu'au-delà d'une obli-

gation morale, qu'au-delà de l'humanisme, nous sommes engagé·es dans une lutte politique commune contre les politiques libérales et leurs impacts sur l'ensemble des populations, paysan·nes compris : concurrence forcée, moins-disant social, exploitation du travail agricole, perte de souveraineté alimentaire... la liste est longue.

Les questions migratoires jalonnent le travail de nombreuses commissions de la Confédération paysanne – Internationale, Climat, Fruits et légumes... – et donc celui du groupe de travail « travailleurs saisonniers migrants » déjà cité. Les actions sont aussi menées en lien avec les autres structures membres de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC).

 **Olivier Bel,**
paysan dans les
Hautes-Alpes

(1) pouruneautrepac.eu

Le groupe de travail « migration » de La Via Campesina défend le droit à la migration, lance des campagnes de pression, à l'encontre par exemple du groupe Azura, présenté comme « l'empereur des primeurs » qui produit des légumes au Maroc (leader des tomates en Europe) et exploite la main-d'œuvre au mépris des droits humains et sociaux. Ce groupe de travail a défendu au niveau européen la mise en place de la conditionnalité sociale des aides agricoles dans la future Pac, revendication portée également par la Plateforme pour une autre Pac (1).

Nous savons que les politiques agricoles sont en partie responsables des migrations : l'accapement des terres, l'extraction de minerais et le marché du carbone poussent les populations les plus pauvres à l'exil.

Ce ne sont bien sûr pas les seules causes des mouvements de population : fuir la guerre et les régimes autoritaires oblige à l'exil. Les migrant·es à la recherche d'asile n'étaient pas forcément paysan·nes dans leurs pays d'origine, et leurs intentions de venir en Europe sont multiples.

Malgré tout, le modèle économique capitaliste, défendu par les gouvernements libéraux, provoque et régule les migrations internationales : les frontières sont plus ou moins poreuses selon les besoins humains de la machine capitaliste.

Lors des maraudes au col du Montgenèvre, au-dessus de Briançon, je suis toujours indigné de voir les petits camions des pays de l'Est européens, livrant les commandes faites par Internet, franchir librement la frontière, quand les jeunes Africain·es ou les familles afghanes, interpellé·es par la police de l'air et des frontières, sont renvoyé·es en Italie.

Permettre l'autonomie alimentaire de chaque peuple, défendre un revenu digne pour les travailleuses et travailleurs de la terre, défendre le droit à la migration et accueillir sont aussi des combats de la Confédération paysanne. ■



© Ferme de Layat

 Dans l'Allier, la Ferme de Layat, de Nathalie Cerclé et Stéphane Sabot, participe au programme « Compagnonnage en maraîchage agroécologique », porté par le réseau Fermes d'avenir, qui inclut un parcours dédié aux personnes réfugiées. À la ferme de Layat, Amadou et Lassana ont récemment été embauchés, l'un en CDD et l'autre en contrat d'apprentissage. ferme-layat.com